Image not found or type unknown

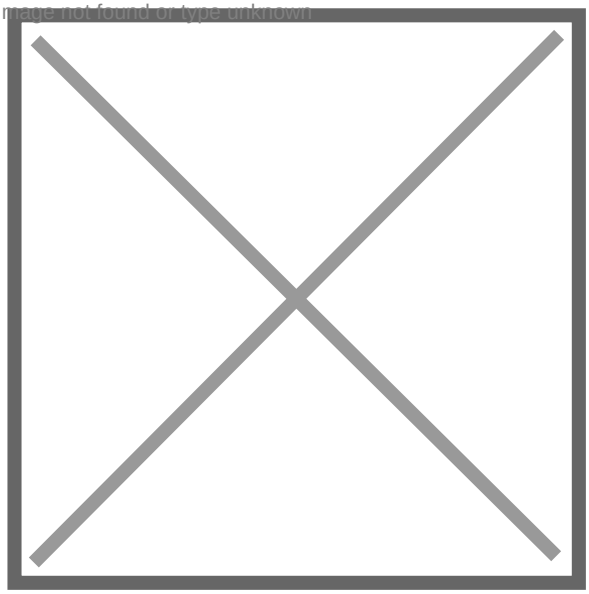

Situation irregliere

Par **sam**, le **20/03/2011** à **11:41**

Bonjour,
Je suis arrivé en france en aout 2008 de l'ile maurice en situation reguliere.J'étais étudiant et je le suis toujours jusqu'a maintenent (mars 2011). je suis rester avec un titre de séjour jusqu'a fin novembre 2010 et suite a une longue periode d'invalidité, j'ai pas pu faire une demande de renouvellement du titre de séjour dans les délais (car 3 mois apres fin novembre 2010, je me suis retrouver en situation irreguliere). en effet j'ai un mot du medecin qui dit que j'etais invalide de mi decembre 2010 jusqua fin février 2011. A la prefecture , ils ont refuser de me donner un RDV pour le renouvellement du titre de séjour.J'ai tout les papiers qu'il faut pour le renouveler , le seul probleme est que j'ai dépasser le délai et donc je me suis retrouver en irregularité. Je souhaite avoir une info sur comment je peux faire pour régulariser ma situation ou peut etre rentrer dans mon pays d'origine sans me faire arreter ou controller a l'aéroport ou ailleurs.

Merci d'avance pour vos informations car je ne sais plus quoi faire. je ne peux ni rester en france et ni quitter le territoire sans me faire arreter.

Par **mimi493**, le **20/03/2011** à **14:58**

ça m'étonnerait qu'on vous arrête si vous vous présentez pour prendre un vol, avec un billet, pour quitter la France

Par **sam**, le **20/03/2011** à **16:28**

Oui mais ce qui m'inquiète le plus, c'est si je passe les contrôle a l'aéroport, en voyant que mon titre de séjour est expirer de plus de 3 mois, je deviens fiché sur leur ordinateurs et je me retrouve dans l'impossibilité de revenir en France pour quelques années ou jamais.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés